

Procès Verbal n°17 . Réunion du vendredi 14 septembre 2007

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde®-France »

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Jean-Noël CABASSY, (Présidence collégiale), Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale) par conférence téléphonique,

en qualité de membres du conseil d'administration :

Laurent GAUTHIER, François DUGAST,

en qualité d'adhérents :

Vincent GILLET (Réfèrent Entomofaune), Bernard LECLERCQ, Thomas LAMOTTE,

Excusés en qualité de membres du bureau de l'association :

Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière)

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Pascal CHARGERÉ,

Lieu de réunion : Résidence de la famille JOUVENCEAU, Rue des Plantes à Premeaux-Prissey

Horaire : 20h00 – 23h15

1 - Approbation du procès verbal n°16 du vendredi 29 juin 2007

2 - Désignation de référent

3 - Lettre ouverte de FDM à Monsieur le Président du groupe EDF

4 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité

« Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». *Etat d'avancement*

5 - Conception d'une affiche pédagogique de présentation du damier du frêne.

Dépôt de dossier auprès de la fondation Nature & Découvertes. *Présentation de la démarche.*

6 - Guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ». *Promotion*

7 - Protection de l'environnement de la commune d'Ahuy (21) *Présentation de la démarche.*

8 - Création forestière pédagogique de l'Université de Bourgogne à Dijon.

Etat d'avancement

9 - Projet de réhabilitation écologique pédagogique.

Ancienne parcelle de la station d'épuration de Dijon-Longvic. *Etat d'avancement*

10 - Date à retenir sur votre agenda

1- Approbation du procès verbal n°16 de l'assemblée générale du vendredi 29 juin 2007

Le procès verbal n°16 de l'assemblée générale du 29 juin 2007 est approuvé sous réserve du rajout de la mention suivante « A ce titre, Forestiers du Monde® – France engagera toutes les démarches pertinentes pour tenter de réunir le financement nécessaire à ce projet d'édition locale » en bas du paragraphe 6.

2- Désignation du référent « Ecologie forestière ».

Sur proposition de l'assemblée générale et sur la base de l'article 12 du règlement intérieur de Forestiers du Monde® - France, Bernard LECLERCQ accepte d'animer la mission « écologie forestière ». Il est désigné officiellement « Réfèrent Ecologie forestière ». Il exerce cette mission conformément aux articles 13, 14 et 15 du règlement intérieur.

3 – Lettre ouverte de FDM à Monsieur le Président du groupe EDF

Forestiers du Monde® participe à l'acheminement de spécimens blessés d'espèces de la faune sauvage métropolitaine au profit du centre de sauvegarde de la faune sauvage géré par l'association ATHENAS (autorisation préfectorale de capture et de détention délivrée par la préfecture du Jura le 11 mai 2006).

Au regard d'une part du nombre croissant d'électrocutions de cigognes blanches relâchées par le centre de sauvegarde de la faune sauvage du fait de la récente installation de poteau de type « interrupteur manuel » et d'autre part de l'absence de réponse d'EDF Franche-Comté aux sollicitations d'ATHENAS, la

présidence collégiale de FDM a décidé d'écrire une lettre ouverte à Monsieur Pierre GADONNEIX, Président du groupe EDF. Cette lettre ouverte publiée dans l'édition du Bien Public du 19 août 2007 en page départementale fut adressée par voie postale à l'intéressé. Elle y fait état de la proposition de FDM d'exploiter les ressources qu'offre la norme ISO 14001 pour permettre au groupe EDF de progresser dans la mise en oeuvre de ses propres engagements environnementaux pris devant la Société Civile. Une présentation des ressources et des limites de la norme ISO 14001 est jointe à notre courrier.

A ce jour, aucune réponse. Il conviendra d'étudier la suite à donner en concertation avec ATHENAS.

4 - Conception de l'exposition 2007 relative à la biodiversité « Le formidable voyage d'Euphy le Papillon ».

Les 13 panneaux composant l'exposition sont réalisés. Notre exposition se voit décerner par la Fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme un « coup de cœur » 2007. L'exposition est programmée pour présentation au public du **lundi 8 au samedi 13 octobre 2007** au Centre Commercial de la Toison d'Or à Dijon. Les membres bénévoles disponibles et intéressés pour l'animation de l'exposition sont invités à se faire connaître. Un publipostage est réalisé au profit des écoles de l'agglomération dijonnaise afin de les accueillir les lundi, mardi, jeudi et vendredi (capacité d'accueil : 2 classes par demi-journée).

Le kit pédagogique « Hector, l'arbre mort » conçu par WWF sera présent à l'exposition.

Un tableau de présence des animateurs sera mis en circulation pour permettre l'organisation des animations. Le texte initial support de l'exposition ainsi que la présentation du kit « Hector, l'arbre mort » seront adressés aux animateurs préalablement à l'exposition afin de permettre une préparation.

Le fichier power.point destiné à interpeller les citoyens sur la disparition inéluctable du Damier du frêne en l'absence de mesures de protection (lire paragraphe 4 du procès-verbal n°10 de l'assemblée générale du 9 décembre 2005 à ce sujet) réalisé par Laurent GAUTHIER et corrigé par Vincent GILLET sera présenté.

5 - Conception d'une affiche pédagogique de présentation du Damier du frêne. Dépôt de dossier auprès de la fondation Nature & Découvertes.

Inscrite au programme d'action du plan départemental de production de biodiversité (lire le compte-rendu du procès-verbal n°9 de l'assemblée générale du 9 septembre 2005), la recherche de financement auprès de la fondation Nature & Découvertes, engagée une première fois le 14 août 2005 sans résultat, fut reconduite.

Après une pré-inscription sur le site Internet de la fondation Nature & Découvertes, le dossier de candidature nous fut adressé le 10 mai 2007 par courrier électronique. Notre dossier faisant état d'une demande de subvention d'un montant de 2000 € pour un projet estimé à 3000 € (conception, édition et diffusion de l'affiche) fut adressé par voie postale le 13 août 2007, la date limite de dépôt des dossiers de candidature étant fixée au 14 août 2007. Le 18 septembre 2007, un courriel de Monsieur David SEVE, directeur de la fondation, sollicitait de nouvelles précisions qui lui furent adressées le 2 octobre 2007 en faisant toutefois observer la profusion des renseignements demandés (à convertir en temps et en énergie de bénévoles) au regard de la modestie de la subvention sollicitée.

6 - Guide pédagogique «Bâtir la forêt. Ensemble luttons contre l'effet de serre ».

Le guide pédagogique « Bâtir la Forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre » sera officiellement présenté mercredi 10 octobre à 18h00 à la presse quotidienne régionale (Bourgogne), en présence des partenaires pédagogiques et financiers invités pour l'occasion par le GIE Toison d'Or.

Un article publié dans le magazine « Les 4 saisons du jardin Bio » (n°166 sep/oct. 2007, nouveau en kiosque) aura permis de nombreux contacts.

Le guide est désormais en présentation sur le site Internet www.forestiersdumonde.org en phase de renaissance. Isabelle BOUCHER DOIGNEAU disposera des privilèges nécessaires pour sa présentation sur le site Internet de FDM.

Des contacts ont été établis avec :

- Monsieur le Ministre Algérien de l'environnement lequel a sollicité la possibilité de recevoir une vingtaine d'exemplaires (expédition réalisée à ce jour)
- la direction de l'environnement, de la construction et de l'urbanisme de la Principauté de Monaco.

Dans ces deux cas, il fut évoqué par courrier l'idée de transcrire et d'adapter le guide aux contextes locaux.

- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dont la direction est basée à Québec (Canada) laquelle nous suggéra de prendre contact avec la cellule « Jeunes » de sa direction de la planification stratégique basée à Paris et de présenter notre démarche auprès de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES) basée à Dakar (Sénégal). Les démarches ont été effectuées et la représentation Forestiers du Monde® – Cameroun informée.

Par ailleurs, des exemplaires ont été adressés à Monsieur Bertrand DELANOE, Maire de la Ville de Paris, à Monsieur Yann ARTHUS-BERTRAND (Président de Goodplanet.org) ainsi qu'à Monsieur le Président de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en qualité de partenaires de l'opération « Un Parisien – Un arbre », destinée à associer la ville de Paris et ses habitants à la dynamique de lutte contre le changement climatique en finançant la création de puits de carbone forestier notamment au Cameroun et à Madagascar. Il s'agit de promouvoir tout à la fois la démarche pédagogique d'implication des écoliers locaux ainsi que la nécessaire prise en compte de la biodiversité qui doivent accompagner toute initiative de reboisement à travers le monde. La représentation Forestiers du Monde® – Cameroun fut informée de notre démarche.

Enfin, au regard du projet de transcription et d'adaptation camerounaise du guide engagée par Forestiers du Monde® – Cameroun, le dossier fut élaboré ainsi que son plan de financement visant à réunir un montant de 10 220 669 francs CFA (soit 15 581 €). Une demande de financement rédigée par FDM-France fut adressée le 30 août 2007 (date limite de dépôt des dossiers fixée au 31 août 2007) au Conseil Régional de Bourgogne au regard de son programme financier « Solidarité Internationale et développement » ainsi qu'à l'Agence Française de Développement (AFD).

7 - Engagement de « Forestiers du Monde® – Côte d'Or » protection de l'environnement de la commune d'Ahuy (21)

Dossier non évoqué.

Il fut présenté cependant le cas de la commune de Tréguide dans les Côtes d'Armor (citée dans le magazine « Les 4 saisons du jardin bio » n°166, page 14) qui n'a pas hésité à abandonner les pesticides pour ses espaces verts. Résultat : 1000 € d'économie d'achat de pesticides par an mais augmentation de travail estimée à 4 000 €. Cette augmentation aura été compensée par une chasse au gaspillage dans les divers services qui a abouti à une économie de 5 000 €. La commune met aujourd'hui deux désherbeurs thermiques à disposition de ses habitants et les communes voisines se montrent intéressées par l'exemple.

8 – La création forestière pédagogique biodiverse de l'Université de Bourgogne. Etat d'avancement

Le projet de création forestière pédagogique biodiverse du Campus de l'Université de Dijon est programmé pour la semaine 48, les 27 et 28 ou 28 et 29 novembre 2007.

Seuls les devis des pépiniéristes NAUDET et SONOFEP ont été reçus. Ils ont été exploités pour chiffrer les 9 collectifs envisagés en veillant toutefois, en jonglant avec le nombre de hautes tiges pour chaque collectif, à ne pas dépasser le budget d'achat des plants fixé à 4000 € HT. Un récent contact avec BOTANIC qui entend élargir sa clientèle en proposant ses services aux sociétés nous permettra de présenter un troisième devis (BOTANIC travaille avec le pépiniériste ROBIN).

9 -Projet de réhabilitation écologique pédagogique. Etat d'avancement

Station de traitement des eaux usées de Dijon-Longvic

Les trois collectifs « répliqués » de la création forestière biodiverse de l'Université de Bourgogne retenus pour la réhabilitation écologique pédagogique de cette ancienne parcelle sont les suivants « Hêtraie », « Chênaie pubescente » et « Pinède chaude ». La classe de Monsieur Jaime SAIZ de l'école élémentaire Champollion de Dijon accepte de s'engager sur ce projet pédagogique et adresse un courrier à l'ensemble des

signataires de la convention tri-partite (Syndicat Mixte du Dijonnais – Lyonnaise des Eaux – Forestiers du Monde®-France).

La Lyonnaise des Eaux (Centre régional Dijon Auxois Champagne) sollicite FDM-France afin de proposer à ses 200 collaborateurs réunis le 23 novembre 2007 sur le site de la station d'épuration de Dijon-Longvic une action de sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité ordinaire. Les idées de création d'un quatrième collectif forestier (mis en terre par les collaborateurs), d'une haie forestière ou tout simplement de la remise d'un plant forestier aux 200 membres sont évoquées. L'exposition « Ensemble, produisons de la biodiversité » serait mise à disposition. Une prise de parole de FDM-France d'environ 20 minutes devant les 200 collaborateurs est proposée.

10 - Date à retenir sur votre agenda : prochaine assemblée générale vendredi 18 janvier 2008

Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours.